



Monsieur Mars di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 25 juillet 2017

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Justice.


Le Gouvernement a présenté il y a plusieurs mois ses propositions relatives à la révision du chapitre relatif à la justice dans la Constitution. Conformément au programme gouvernemental, il est prévu d'y consacrer la création d'un Conseil national de la justice et d'y ancrer explicitement l'indépendance des magistrats, y compris ceux du Parquet.

Un des groupes parlementaires faisant partie de la « majorité constitutionnelle » a déclaré récemment s'opposer aussi bien à un référendum sur le projet de nouvelle Constitution, ainsi qu'à toute révision ponctuelle supplémentaire de la Constitution durant la présente législature.

Comme cette réforme de la justice revêt une importance majeure il y a lieu d'examiner si elle ne peut être réalisée par la voie d'une loi ordinaire sans passer par une révision de la Constitution, alors que les modifications proposées ne sont pas contraires au texte de notre Loi fondamentale en vigueur.

- Monsieur le Ministre partage-t-il cette analyse juridique ?
- Dans l'affirmative le Gouvernement envisage-t-il de soumettre un projet de loi afférent à la Chambre des Députés ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Alex Bodry
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

Luxembourg, le 17 AOUT 2017
Réf. N° QP-35/17



Monsieur le Ministre aux Relations avec le
Parlement

LUXEMBOURG

Concerne : *Question parlementaire n°3162 du 25 juillet 2017 de Monsieur
le Député Alex BODRY*

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de trouver en annexe la réponse à la question parlementaire sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Félix BRAZ
Ministre de la Justice

Annexe

**Réponse de Monsieur Félix BRAZ, Ministre de la Justice, à la question parlementaire
n° 3162 du 25 juillet 2017 de Monsieur le Député Alex BODRY**

Le Gouvernement partage l'analyse juridique de l'honorable Député. Un projet de loi sera soumis au Conseil de gouvernement dans les meilleurs délais.